

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4257

Groupe scolaire provisoire Duvivier Cronstadt - Construction d'un groupe scolaire provisoire de 11 classes - Parc Blandan Lyon 7ème - opération n° 07277005 – Lancement des travaux et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1 « Aménagements groupes scolaires 2015-2020 », programme 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4257 - GROUPE SCOLAIRE PROVISOIRE DUVIVIER
CRONSTADT - CONSTRUCTION D'UN GROUPE
SCOLAIRE PROVISOIRE DE 11 CLASSES - PARC
BLANDAN LYON 7EME - OPERATION N° 07277005 –
LANCEMENT DES TRAVAUX ET AFFECTATION
COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION
DE PROGRAMME 2015-1 « AMENAGEMENTS GROUPES
SCOLAIRES 2015-2020 », PROGRAMME 00006 (DIRECTION
DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 «Aménagements groupes scolaires 2015-2020», programme n°00006 «Scolaire».

Par délibération n° 2018/4033 du 2 juillet 2018, vous avez approuvé le lancement des études et travaux préalables de cette opération pour 1 000 000 €TTC.

La croissance démographique du secteur de Lyon 7eme près du parc Blandan induit un besoin de classes supplémentaires estimé à 11 classes d'ici la construction du nouveau groupe scolaire prévu en 2022 sur le PUP Duvivier Cronstadt. Compte tenu des délais de prise de possession de lieux, de démolition des bâtiments existants, des études et de construction d'un groupe scolaire définitif sur ce dernier site, un bâtiment provisoire "modulaires" doit être construit sur la place centrale du parc Blandan.

Le programme prévoit un groupe scolaire de 5 classes maternelles, 6 classes élémentaires avec un restaurant scolaire et, conformément au programme type, des locaux administratifs et des locaux d'activités, notamment une salle plurivalente, une salle d'évolution, une salle informatique et une bibliothèque centre documentaire.

Au stade APD (avant-projet définitif), le montant global de l'opération est estimé à 5 000 000 € TTC (valeur février 2018) dont 3 500 000 €TTC correspondent à l'acquisition des modulaires incluant 200 000 € TTC pour le mobilier. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 «Aménagements groupes scolaires 2015-2020», programme 00006.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu les délibérations n°2018/3813 du 28 mai 2018 et n° 2018/4033 du 2 juillet 2018 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, lire :

- lire : « Au stade APD (avant-projet définitif), le montant global de l'opération est estimé à 5 000 000 €TTC (valeur février 2018) dont 3 500 000 €TTC correspondent à l'acquisition des modulaires incluant 200 000 € TTC pour le mobilier. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 «Aménagements groupes scolaires 2015-2020», programme 00006. »

- au lieu de : « Au stade APD (avant-projet définitif), le montant global de l'opération est estimée à 5 000 000 € TTC (valeur février 2018) dont 3 500 000 € TTC correspondent à l'acquisition des modulaires. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 «Aménagements groupes scolaires 2015-2020», programme 00006. »

DELIBERE

1 – Le lancement des travaux de l'opération n°07277005 « Groupe scolaire provisoire Duvivier Cronstadt - Construction d'un groupe scolaire provisoire de 11 classes » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n°2015-1 «Aménagements groupes scolaires 2015-2020», programme 00006.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006, AP n° 2015-1, opération n°07277005, et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

2018 :	500 000 €;
2019 :	4 450 000 €;
2020 :	50 000 €

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY